



Angaman Georges KOUADIO

Avocat Associé
SCPA KSK

Actuellement Associé Leader de la Ligne de services M&A et Tax de KSK, Maître Angaman Georges KOUADIO totalise 20 années d'expérience.

Il gère l'équipe des collaborateurs en charge des études sur les implications juridiques et fiscales des opérations complexes telles que restructurations d'entreprises, fusion, acquisition et opérations assimilées.

Il a commencé sa carrière en 1996 en qualité de Juriste fiscaliste au sein des divisions fiscales de DELOITTE & TOUCHE puis de MAZARS à Abidjan. De 2001 à 2004, Maître Angaman Georges KOUADIO rejoint l'équipe Corporate Tax du Cabinet d'avocats DELOITTE & TOUCHE JURIDIQUE ET FISCAL à Neuilly en France. De retour en Côte d'Ivoire il occupe la fonction de Directeur de FIDU-CI, le pôle juridique et fiscal du Cabinet d'audit MAZARS, avant de rejoindre le Cabinet de Maître Jean François Chauveau en qualité d'Avocat collaborateur Senior.

Les domaines de compétences de Maître Angaman Georges KOUADIO couvrent les matières suivantes : fiscalité des entreprises, fiscalité internationale, Droit des affaires et des sociétés, Droit boursier, droit des contrats, droit minier, Restructurations d'entreprises, fusion acquisition.

Au sein de l'équipe des Associés, Il s'occupe particulièrement des questions liées au Développement et à la Prospective.

